

2018

# ATELIER N°1

**THEME : "FEMME,  
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE  
ET LUTTE CONTRE LA PAUVRETE"**

## PLAN DU RAPPORT

**I/ ANALYSE DE LA SITUATION**

**II/ CONTRAINTES ET OPPORTUNITES**

**1. Contraintes**

**2. Opportunités**

**III/ OBJECTIFS A COURT ET MOYEN TERME**

**IV/ STRATEGIES**

**VI/ PLAN D'ACTION A COURT ET MOYEN TERME**

**VI/ SCHEMA DE FINANCEMENT ET MECANISMES DE  
COORDINATION ET DE GESTION POUR UNE MISE EN  
OEUVRE EFFECTIVE ET PERENNE**

## I/ ANALYSE DE LA SITUATION

La population totale de la Région de Kaolack est estimée en 1996 à 996.807 (neuf cent quatre vingt seize mille huit cent sept) habitants soit 12% de la population nationale qui est estimée à la même date à 8.572.004 (huit millions cinq cent soixante douze mille quatre) habitants.

Les femmes qui occupent 51,5% de la population soit 513.356 (cinq cent treize mille trois cent cinquante six) habitants constituent un poids démographique assez déterminant dans l'intégration des facteurs démo-économiques et sociaux.

En l'an 2000 (horizon temporel du projet), l'effectif des femmes de la Région sera de 566.983 (cinq cent soixante six mille neuf cent quatre vingt trois) habitants sur une population régionale de 1.100.938 (un million cent mille neuf cent trente huit ) habitants.

Si l'on considère le taux spécifique d'activités qui est de 52,2%, la population active de la Région (10 à 60 ans et plus) est estimée aujourd'hui à 520.833 (cinq cent vingt mille huit cent trente trois) habitants. Si le ratio de masculinité est respecté à ce niveau (d'autant plus que la répartition tirée du R.G.P.H de 1998 ne reflète pas la réalité) la population active féminine est estimée à 267.971 (deux cent soixante sept mille neuf cent soixante onze) habitants. En l'an 2000, cette population active féminine sera environs de 294.241 (deux cent quatre vingt quatorze mille deux cent quarante et un) habitants sur une population active régionale de 574.200 (cinq cent soixante quatorze mille deux cent) habitants.

Si l'on considère que 75% de la population régionale est une population rurale, la population active rurale féminine est estimée en 1996 à 200.978 (deux cent mille neuf cent soixante dix huit) habitants.

L'indice de pauvreté au niveau régional a dépassé la moyenne nationale. En effet, il se situe à 40,1% au niveau des ménages et à 45,4% au niveau des individus contre respectivement 27,5% et 32,7% au niveau national.

Les catégories les plus touchées sont d'abord les populations rurales parce qu'elles représentent 75% de la population. Ensuite, les femmes qui représentent 51,5% de la population régionale. La mauvaise répartition des terres est à l'origine de cette pauvreté car la moyenne par actif dans cette répartition est 5 ha alors que cette moyenne varie entre 1 et 2 ha chez les femmes.

## II/ CONTRAINTES ET OPPORTUNITES

On peut résumer les contraintes des femmes de façon générale à leurs faiblesses économiques. Mais on peut noter que la dégradation de l'environnement, leurs conditions de santé précaire ainsi que leur manque d'éducation (analphabétisme) constituent un handicap sérieux.

### 1. Les contraintes

- Non accès ou alors accès difficile aux terres de qualité.
- Lourdeur des tâches domestiques.
- Non valorisation du travail effectué par les femmes.
- Accès difficile aux crédits.
- Revenus très faibles.
- Manque d'emploi, exode rural.
- Non maîtrise des techniques appropriées.
- Crise économique renforcée par les mesures d'ajustement structurel.
- Absence des femmes dans l'élaboration et l'exécution des projets initiés par le bailleurs de fonds (F.M.I - B.M.).
- La déforestation et la désertification.
- La salinisation des sols "Tann".
- La prolifération des ordures ménagères (sachets plastiques - péril fécal).
- Non maîtrise de la gestion des ressources naturelles.
- Chèreté des essences importées pour le reboisement (exemple : Eucalyptus).
- Difficulté d'accès due aux soins de santé, due à l'éloignement des centres de santé et à la chèreté des médicaments.
- Persistance des préjugés socio-culturels qui entraîne la malnutrition chez les enfants, la pratique de l'excision, le mariage précoce.
- Absence des femmes aux instances de décision.

- Ignorance des femmes de leurs droits les plus élémentaires.
- La discrimination renforcée par une mauvaise interprétation des textes religieux.
- Fragilisation du rôle des femmes dans la famille.

## 2. Les opportunités

Par leur nombre et leur poids, les femmes constituent une force de travail importante.

- En tant que mère et épouse, la femme constitue une force de travail gratuite car elle a en charge l'éducation des enfants, l'entretien des enfants, des personnes âgées et des malades.
- Elle s'occupe de toutes les tâches domestiques (cuisine, ménage, puisage de l'eau, collecte du bois, transformation des céréales).
- Les femmes sont présentes dans les secteurs de production (agriculture, élevage, pêche, artisanat, petit commerce, industrie et secteur des services).

A cela s'ajoutent les opportunités que recèle la Région :

- Disponibilités en terres agricoles.
- Activités de commerce développées (Kaolack est une Région carrefour).
- Artisanat important.
- Existence de ports.
- Premier producteur de sel.

## II/ OBJECTIFS A COURT ET MOYEN TERME

### 1. Objectifs à court terme

- Faire accéder les femmes aux crédits.
- Faire accéder les femmes aux terres.
- Octroyer des ressources aux femmes.
- Mettre à leur disposition des intrants, du matériel.

- Construction de magasins pour la conservation des céréales.
- Dotation de moulins pour : mil - arachide.
- Dotation en machines (batteuses - décortiqueuses).
- Insertion dans la vente du sel en général, du sel iodé en particulier (concrétisation du projet d'exploitation des 6000 Tonnes de sel proposé par Idrissa GUEYE lors de la XV<sup>e</sup> Quinzaine Nationale de la Femme.
- Sécuriser le secteur informel en milieu urbain en offrant des Espaces commerciaux.
- Mise en place de systèmes de crédits non bancaires souples.
- Organiser des foires régionales.
- Création de centres de couture, de coiffure, de teinture, de production artisanale (poterie modernisée).
- Centres d'accueil et de formation de bonnes ménagères pour la revalorisation de leur fonction.
- Construction de latrines.
- Action de reboisement.
- Réalisation de compost.
- Réalisation foyers améliorés.
- Création de centres de commerce (boutiques, télécentres, buvettes).
- Création unités de transformation et conservation des produits.

## 2. Objectifs à moyen terme

- Insérer les femmes dans toutes les activités de développement à parité avec les hommes.
- Renforcer le pouvoir économique des femmes et accorder des faveurs aux femmes rurales.
- Favoriser l'organisation communautaire.

- Faire accéder les femmes à tous les niveaux de décision dans le secteur privé et public.
- Ouvrir les professions dites masculines aux femmes à tous les niveaux de la hiérarchie.
- Donner aux femmes les moyens de s'approprier les savoirs techniques et professionnels.
- Renforcer les capacités et responsabiliser les services décentralisés du service de Développement Communautaire.
- Créer des centres d'accueil pour la sensibilisation, la formation et la réinsertion des prostituées (bonnes).

### **III/ STRATEGIES POUR LA PROMOTION DE LA FEMME**

- \* Cibler prioritairement les femmes rurales, les femmes chefs de familles, les femmes pauvres du milieu.
- \* Elaborer une stratégie multi-objectifs de promotion des femmes rurales.
- \* Mettre en place des quotas dans le secteur privé et public.
- \* Officialiser l'acquisition de titres fonciers par les femmes.
- \* Mettre en place des activités d'allègement du travail domestique.
- \* Faciliter l'accès des femmes aux facteurs de production (intrants-technologies appropriées).
- \* Faciliter l'accès des femmes aux crédits bancaires et assouplir les critères d'éligibilité.
- \* Mettre en place des systèmes de crédits non bancaires souples.
- \* Organiser la commercialisation pour faciliter l'écoulement des produits.
- \* Impliquer et responsabiliser les femmes dans les projets de gestion des ressources naturelles et d'aménagement des terroirs et espaces urbains.
- \* Mettre en place des programmes d'hydraulique villageoise pour favoriser le développement du maraîchage.

- \* Former et recycler les monitrices rurales aux nouvelles fonctions d'encadrement technique liées à la modernisation du système de production et aux nouveaux rôles que les bénéficiaires sont appelées à jouer.
- \* Former des femmes à l'autogestion.
- \* Faire de la formation et de l'alphabétisation des composants transversales de tout programme d'appui ou d'appui ou d'aide au développement.
- \* Créer des réseaux de cadres d'échanges pour les femmes pour le renforcement de la démocratie et la formation politique.

#### **IV/ IDENTIFICATION DES OBJECTIFS PRIORITAIRES**

##### **Formation-Education-Alphabétisation**

- Création de centres dotés de classes d'alphabétisation, d'apprentissage de métiers comme la couture, la coiffure, la teinture.
- Centres pour la formation au travail artisanal en introduisant des techniques modernes (poterie).
- Centres pour la formation au travail agricole en introduisant une technologie appropriée à l'exploitation des terres et aux moyens de production tout en dotant les femmes de ces moyens de production.
- Scolariser les filles à 100%.

##### **Renforcement de la législation et application des lois restées en faveur des femmes**

- Faire une pression pour une révision de la législation du travail pour assurer l'égalité de traitement entre l'homme et la femme.
- Renforcement de la représentation des femmes au niveau des instances de décision.
- Promouvoir le leadership féminin dans les organisations de jeunesse.
- Créer des structures de renseignements pour les femmes. Par exemple, mettre au niveau du service Développement Communautaire une femme dont le rôle est d'informer, de renseigner et d'orienter les femmes par rapport à leurs besoins. Comme le cas des maîtres-conseils au niveau des C.D.E.P.S.

- Renforcer la société civile par des activités de civisme et surtout par le biais de la sensibilisation, de l'information, de l'éducation et de la communication, pour que les femmes connaissent leurs droits et devoirs pour mieux se positionner dans la société et à tous les niveaux.

#### **Rechercher des crédits et des moyens**

- Faire accéder les femmes aux crédits.
- Accroissement des ressources.
- Lutter contre les difficultés d'adaptation des lois du marché entraînant la souffrance face à la modernisation et la libéralisation des prix (flambée des prix des denrées alimentaires).
- Mise sur pied de structures pour faciliter l'écoulement, la vente des produits.
- Réinsertion des femmes handicapées.
- Organisation de foires régionales.
- Construction de voies de communication.

#### **Création de structures sanitaires**

- Construction de case de santé.
- Renforcement des structures existantes.
- Revoir à la baisse le coût de la santé.
- Construction latrines.
- Formation de volontaires pour les soins primaires.
- Renforcement des connaissances des accoucheuses traditionnelles.

**VI/ PROPOSITIONS D' ACTIONS PRIORITAIRES**

- \* Mettre à la disposition des femmes des terres pour leur culture.
- \* Mettre à leur disposition du matériel, de l'engrais, des semences.
- \* Mettre à leur disposition des techniciens pour les encadrer.
- \* Construire des forages, des puits (fixation des points d'eau).
- \* Mettre à leur disposition des magasins pour la conservation des céréales qu'elles produisent (banques céréales).
- \* Leur donner des machines (moulins, batteuses, pompes pour le puisage).
- \* Leur accorder des crédits (taux d'intérêt à revoir à la baisse).
- \* Créer des réseaux pour renforcer la concertation, les échanges entre les femmes.
- \* Faire une politique de promotion pour la vente du sel iodé.
- \* Création d'unité de transformation et de conservation des produits locaux.
- \* Campagne de butanisation (protection de l'environnement).
- \* Création de complexes pour les diplômées chômeurs des écoles de formation technique (secrétariat, imprimerie, télécentres)..
- \* Concrétisation du projet d'exploitation de sel (6000T) pour les femmes proposé par Idrissa GUEYE..
- \* Céder une partie du Fond de Promotion Economique (F.P.E) aux femmes.
- \* Simplification des droits de taxes pour la mise en place des G.I.E.
- \* Unité de transformation de glace.
- \* Entreprise de nettoyage.
- \* Camions d'évacuations, de vidanges de déchets.
- \* Projet vente de sel.

- \* Ouverture Ecole maternelle.
- \* Récupération et transformation des sachets en plastique (recyclage).
- \* Vente de gaz.